

Magazine d'informations municipales **Marange - Silvange - Ternel** en liaison...



Spécial Finances



La petite ville où il fait bon vivre...



Avril 2024

www.ville-marange-silvange.fr

SOMMAIRE

■ Éditorial	3
■ Finances	4
■ Évènements et cérémonies	10
■ Travaux	12
■ CCAS	14
■ Cadre de vie	16
■ Éducation et jeunesse	18
■ Patrimoine	20
■ Vie citoyenne	21
■ Sport	22
■ Vie Culturelle	24
■ Sécurité	26
■ L'actu, en bref	27
■ Commerce	28
■ Expression de l'opposition	29
■ État civil	30

Magazine Municipal d'Informations (trimestriel) - Responsable de publication : Régis MENSLER
Rédaction, Coordination : Régis MENSLER : en charge de la communication près de M. le Maire
Crédit photos : Service communication
Conception et réalisation : Service communication
Mairie : Rue de l'Abani - 57535 Marange-Silvange - Tél. : 03 87 34 61 70 - Fax : 03 87 34 61 75
Mail : accueil@mairie-marange-silvange.fr - Dépôt légal avril 2024



ÉDITO

Pour la 19ème année consécutive, nous n'augmenterons pas les taux des taxes communales !

Le premier bulletin trimestriel de l'année est toujours l'occasion d'évoquer les affaires financières de notre ville puisque nous votons traditionnellement notre budget au mois de mars. Nous ne dérogeons pas à cette règle et les explications communiquées par notre adjointe aux finances Diane WEIDER dans les pages suivantes, confirment la bonne santé financière de notre commune.

En 2023, nous dégageons en effet un excédent réel de fonctionnement significatif de près d'1,8 millions d'euros. Notre dette diminue de façon constante. Nos recettes réelles de fonctionnement progressent de plus de 15% alors qu'à l'inverse nos dépenses n'augmentent que de 3,45% à un rythme inférieur à l'inflation. **Notre rigueur de gestion nous permettra une fois encore et pour la 19ème année consécutive de ne pas augmenter les taux des taxes communales et notre situation financière nous ouvre de très belles perspectives dans la construction de notre prochain projet de ville 2024/2028.**

Plusieurs labels significatifs sont venus récompenser en fin d'année l'engagement et la mobilisation des élus et des équipes municipales. Notre ville a été nommée « Ville sportive du Grand Est », a obtenu deux libellules au label exigeant « Commune Nature » et a été reconnue « Terre de jeux 2024 ».

Nous en sommes toutes et tous particulièrement fiers !

Cependant, dans les difficiles années 2020 et 2021, la crise sanitaire provoquée par l'épidémie de COVID 19 a contraint notre collectivité à mettre en veilleuse un certain nombre de projets structurants, même si quelques réalisations importantes (l'inauguration du tunnel de la VR52 ou notre nouvelle cantine scolaire) sont venues conforter le patrimoine de notre ville et améliorer le confort et la qualité de vie de ses habitants.

Nous avons donc affiné, ces derniers mois, un nouveau et ambitieux projet de ville 2024-2028 qui vous sera présenté en réunions publiques à la fin du mois de mai dans les différents quartiers de notre ville.

Je vous laisse prendre plaisir à découvrir votre bulletin municipal que nous réalisons désormais totalement par notre service communication et qui se veut être la fidèle restitution des derniers mois intenses en activités de notre ville.

Je compte sur votre présence le 31 mai à l'inauguration de la partie reconquise de la couverture de la Voie Rapide 52 baptisée Esplanade Marie et Mathias.

Au plaisir de cette prochaine rencontre.

Bien amicalement,

Yves MULLER

Maire de Marange-Silvange

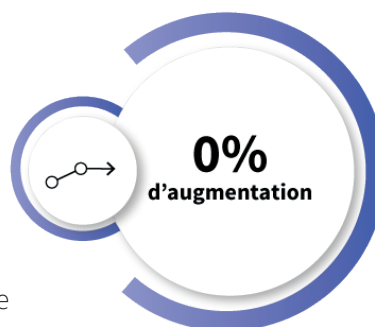
PAS D'AUGMENTATION DE LA FISCALITÉ À MARANGE-SILVANGE

Pour la 19ème année consécutive, notre commune n'augmentera pas les taux des taxes communales en 2024

En 2023, on relève que 14% des communes ont augmenté les taux de la taxe sur le foncier bâti. Face aux hausses liées à l'inflation et à la crise de l'énergie, nombreux maires se justifient à être réduits à augmenter les impôts communaux ne disposant plus de leviers financiers pour équilibrer leurs budgets.

Notre commune n'est pas épargnée par l'inflation et par la crise de l'énergie, elle fait néanmoins le choix de ne pas augmenter ses taux. Marange-Silvange se compte ainsi parmi les rares communes à maintenir ses taux depuis autant d'années. Prendre la décision d'augmenter les taux des taxes foncières équivaut à faire peser les variables d'ajustements budgétaires uniquement sur les propriétaires. Nous faisons le choix de maîtriser la dépense publique, nous faisons le choix du bon niveau d'action.

Pour notre commune, le produit des impôts directs locaux (taxes foncières et compensation de la taxe d'habitation) s'élève en 2023 à **2 358 116€, soit 32.07% des recettes réelles de fonctionnement contre 34.37% en 2022. Ce produit augmente toutefois de 7.71% après une progression de 3.13% en 2022.**



Notre taux de taxe foncière bâti est de **28.89%**, soit inférieur au taux moyen de la Moselle, (**32.78% en 2023**) et inférieur au taux moyen national (**39.42% en 2023**).

Pour 2024, l'Etat fixe la revalorisation des valeurs locatives qui servent de base de calcul notamment de la taxe foncière à +3.9%. Cette revalorisation avait été conséquente en 2023 puisqu'elle avait atteint des sommets à +7.1% après avoir été déjà augmentée de 3.4% en 2022. De ce fait, le montant de la taxe foncière augmente.

Si la commune décidait de relever ses taux, la facture de chacun des propriétaires serait encore plus élevée.

UN ENDETTEMENT FAIBLE, MAÎTRISÉ ET EN CONTINUELLE DIMINUTION

Le remboursement de la dette représente 6.64% des dépenses totales (6.62% en 2022 et 6.87% en 2021) et correspond à 7.83% des dépenses totales réelles. Courant de l'année 2023, un emprunt a été soldé.

Le montant est de 80€ par habitant en 2023, notre commune se place au dessous de la moyenne nationale des communes de la même strate qui est de 97€ par habitant en 2023

L'encours de la dette est en forte diminution, il s'établit à seulement 64.21% des recettes réelles de fonctionnement.

Prévu pour 2024 à **4 722 300€** en début d'exercice, l'encours de la dette est en diminution de 8.02% par rapport à début 2022, après une diminution de 7.78% entre 2022 et 2023.

S'agissant du montant par habitant (717€), **notre commune se place dorénavant au-dessous de la moyenne nationale des communes de la même strate.** Ce montant était de 789€ en 2022 et nous plaçait très sensiblement au-dessus de la moyenne.

Le montant du remboursement continue de diminuer.



Pour 2024, son montant est prévu à 519 432€ et concerne 7 emprunts.

Cette continuelle maîtrise de la gestion de notre dette permet de conforter les équilibres budgétaires et de programmer des investissements de grandes ampleurs. Notre niveau de désendettement enregistré nous assure les capacités financières pour rembourser confortablement de nouvelles échéances éventuelles. Nous pouvons noter qu'à la fin du mandat, notre remboursement de dette aura atteint un faible niveau et aura diminué de près de 26% par rapport au début de mandature.

Selon les perspectives financières, les équilibres budgétaires relatifs aux programmes d'investissement du projet de ville 2024-2028 seront assurés d'une part, par des subventions attendues et d'autre part, par de l'autofinancement de la commune dont près de 900 000€ sont déjà réservés depuis le budget de 2023. Le recours à l'emprunt lorsqu'il sera posé, nous amènera à la fin de la mandature à un niveau d'endettement équivalent à celui de début de mandat, tel est l'objectif.

UN BILAN 2023 POSITIF

Diane WEIDER
Finances et contrôle
budgétaire



Malgré l'inflation, la crise énergétique et l'impact des décisions de l'Etat

Notre commune enregistre **un excédent réel de fonctionnement de plus de 1 767 000€ et un excédent réel global** tenant compte des restes à réaliser de **885 500€**.

Depuis 2020, nous connaissons un résultat global en constante augmentation.



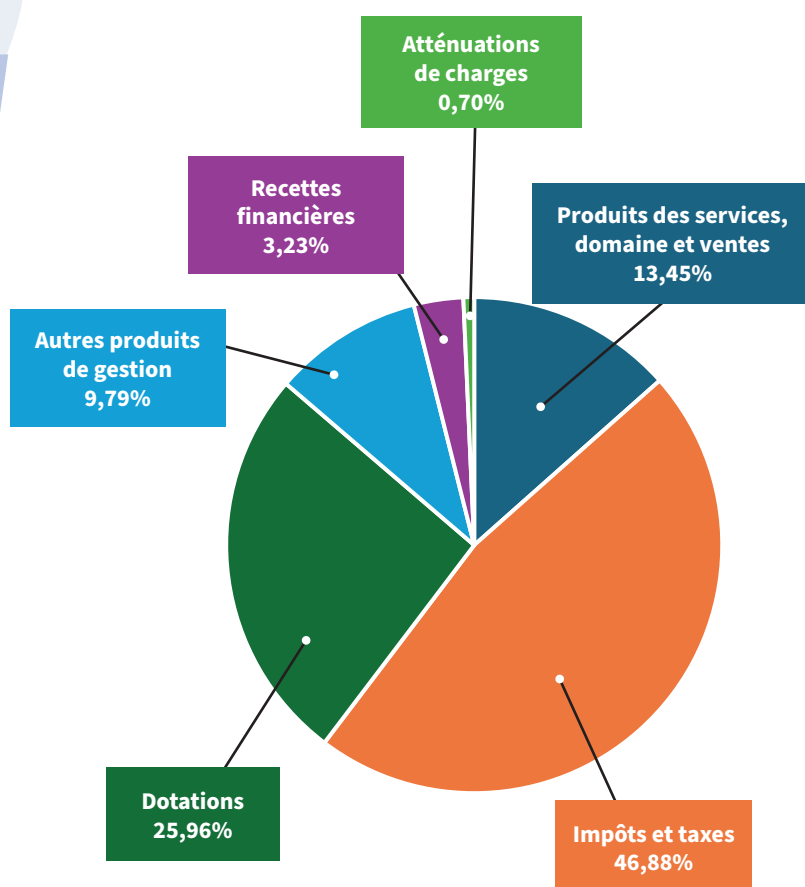
En 2023, les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 7 354 323€ en évolution de 15.45% par rapport à 2022.

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 5 586 898€ en évolution de 3.45%, par rapport à 2022. La progression des dépenses réelles de fonctionnement s'avère cependant modeste, au regard du contexte que nous subissons, en particulier l'inflation qui concerne tant les achats que les prestations et surtout l'explosion des dépenses énergétiques. Se rajoutent les décisions de l'Etat, comme l'augmentation du point d'indice pour les fonctionnaires, qui engagent financièrement les communes.

La maîtrise de l'augmentation des dépenses résulte de notre ligne de conduite de faire mieux avec moins. Parmi les choix que nous faisons, il y a celui du bon niveau d'action pour être efficace, celui de ne pas être dans l'austérité, celui de ne pas couper dans les dépenses. Nous continuerons ainsi.

La dotation globale de fonctionnement est le principal transfert financier de **l'Etat**, en direction des collectivités territoriales, et les montants représentent en moyenne **15%** du budget des communes. Cette dotation représente 11.43% de nos recettes réelles de fonctionnement. **Aujourd'hui, elle ne représente plus que 70% de celle perçue en 2014.** Son montant s'élève à 840 842€ en 2023 soit une diminution de 0.15% par rapport à 2022, après une progression de 1.57% en 2021 et 1.63% en 2020.

Recettes réelles de fonctionnement 2023

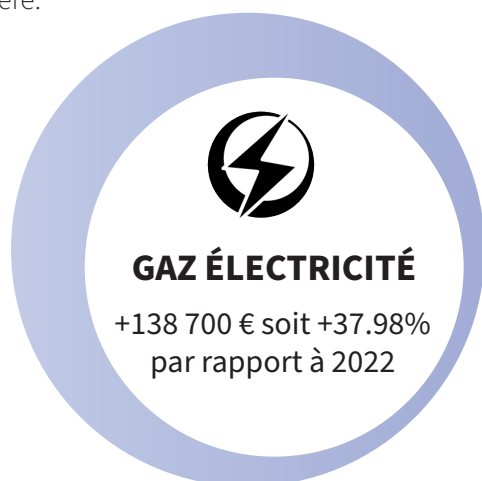


7 354 323 €

Les charges générales représentent 33.17% des dépenses réelles de fonctionnement (29.56% en 2022). Elles augmentent en raison de l'inflation et en particulier de la crise de l'énergie de 16.08% par rapport à 2022 après une augmentation de 31.04% entre 2021 et 2022.

FINANCES

Globalement, les charges générales sont maîtrisées néanmoins les postes de dépenses afférents aux énergies, à l'eau, aux assurances nous obligent à une vigilance toute particulière.



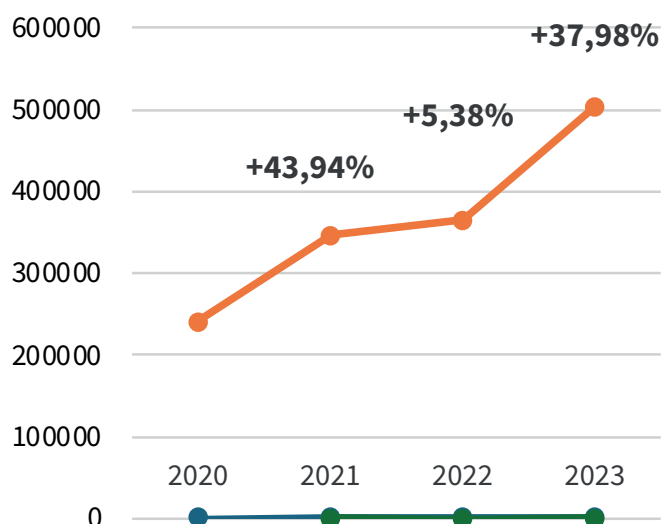
Ces dépenses représentent 9.02% des dépenses réelles de fonctionnement. Le fonctionnement de la cantine scolaire sur une année complète comparé à un fonctionnement de 4 mois en 2022 opère un impact sur ces dépenses. Les salles de sports et les écoles sont également concernées par ces progressions de coût.

Les dépenses d'énergie ont plus que doublé depuis 2020 passant de 240 786€ en 2020 à 503 948€ en 2023.

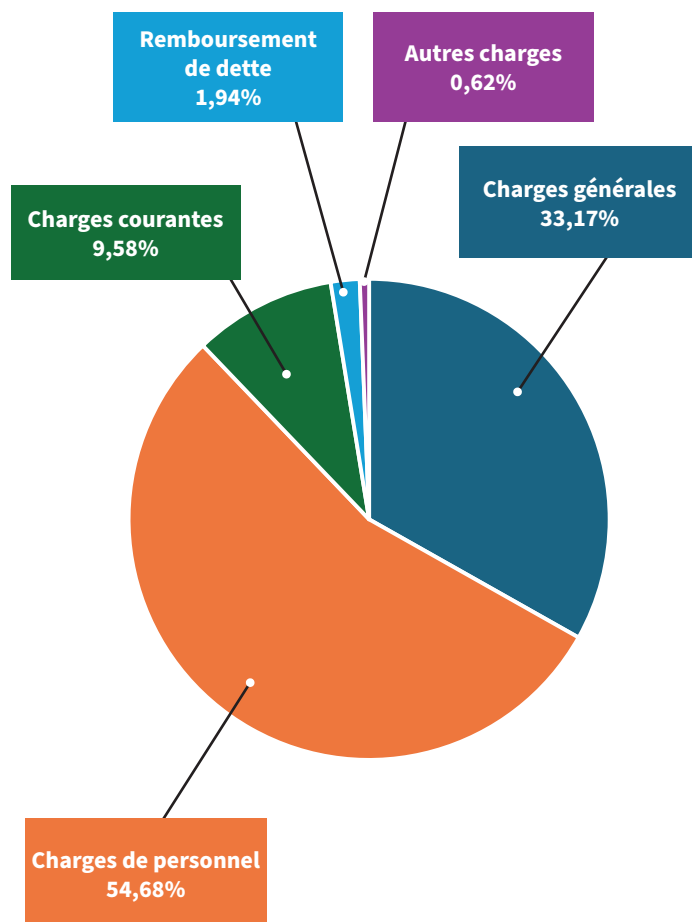
Les consommations 2023 comparées à 2022 ont été réduites de 18.06% pour l'électricité et de 5.40% pour le gaz alors que les coûts augmentent de 43.48% pour l'électricité.

Malgré les mesures prises pour réduire nos consommations, les prix s'envolent et pour 2024, des augmentations sont encore à prévoir. Nous subissons les conséquences d'un prix déconnecté des coûts réels de l'électricité.

Évolution du poste de dépense ENERGIE



Dépenses réelles de fonctionnement 2023



5 586 898 €

Les charges de personnel s'élèvent à 3 054 744€ en 2023 et représentent 54.68% des dépenses réelles de fonctionnement. Elles représentaient 50.79% en 2022 et 53.94% en 2021.

La progression des charges de personnel résulte de plusieurs facteurs : l'augmentation à compter du 1er juillet 2023 du point d'indice de la fonction publique de +1.5%, après une augmentation de 3.5% en 2022, les évolutions de carrière des agents et les promotions, l'augmentation des régimes indemnitaires, l'augmentation pour les employeurs territoriaux des cotisations à la caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL), les recrutements, en particulier pour renforcer le service de police municipale, l'intégration de l'entretien de la commune de Bronvaux au sein de nos services techniques, avec une recette en contrepartie de 60 000 € par an, les recrutements d'agents pour la gestion de la nouvelle cantine scolaire depuis septembre 2022, dont le coût représente 126 889€ pour l'année 2023.

Le coût de fonctionnement des écoles communales s'élève à 487 123€ en augmentation de 11.98% par rapport à 2022. Ces dépenses représentent 8.72% des dépenses réelles de fonctionnement (8.06% en 2022). Le poste énergie des écoles maternelles et primaires s'élève à 83 357€, soit 16.54% de la dépense énergie de la commune pour 2023.

Toutes les classes de primaire sont équipées de tableaux numériques.

Au titre des effectifs à l'entrée de l'année scolaire 2023/2024, on compte 654 enfants soit une diminution de 17 enfants par rapport à 2022/2023. La diminution des effectifs touche les écoles maternelles avec 19 enfants de moins, ils sont 197 enfants. Les effectifs des écoles primaires avec 457 enfants progressent de 2 seulement.

Malgré l'inflation et le resserrement des budgets, la commune maintient les crédits scolaires et les budgets sorties pour 2024. A l'instar de 2023, la commune offrira aux écoliers un spectacle de Noël.

Nouveauté pour 2024, la commune développe ses actions pour les écoliers en mettant en place « les parcours culturels » pour lesquels une enveloppe financière sera consacrée.

Le coût du service périscolaire (hors frais de fonctionnement des bâtiments) est stable par rapport à 2022, il est de 709 510 € en 2023 soit 12.67% des dépenses réelles de fonctionnement.

Les recettes compensent les dépenses à hauteur de 74.59%, ainsi, le reste à charge pour la commune est de 180 320 € sur le budget 2023.

754 € PAR ÉLÈVE EN 2023
(648 € EN 2022)

**COUT DE FONCTIONNEMENT
MOYEN PAR ÉLÈVE :**
+14.94%

En vertu du principe de gratuité scolaire, **la commune finance la vie scolaire des écoliers** à travers l'achat des fournitures scolaires (seul le cartable et la trousse restent à la charge des parents), les équipements des écoles, les sorties piscines et les sorties pédagogiques.



FINANCES

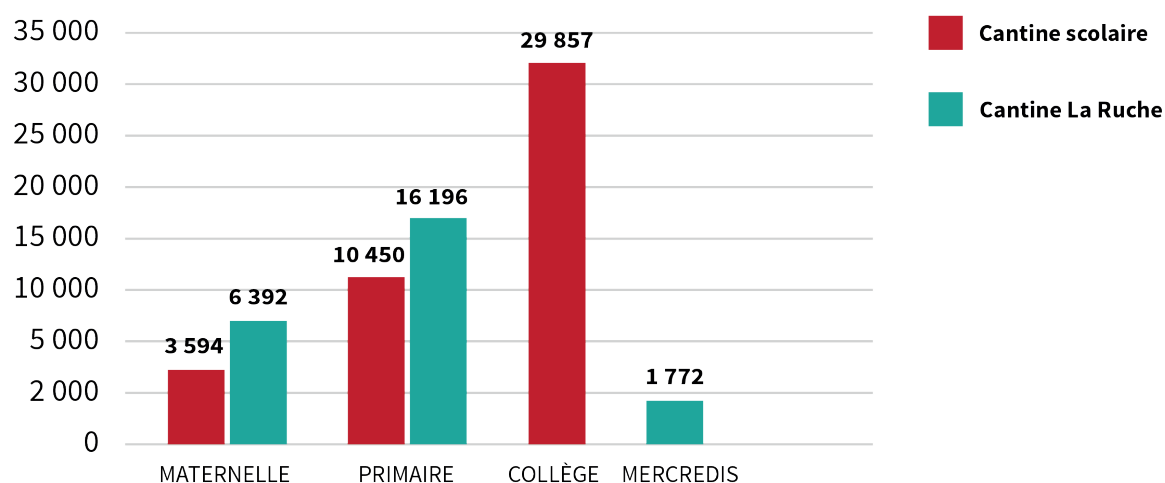
Le coût de fonctionnement de la **cantine scolaire** en 2023 est de 190 164€ (hors dépenses des repas) et représente 3.40% des dépenses, réelles de fonctionnement. Le coût du personnel s'élève à 126 888€ soit 4.15% des charges de personnel communal. Etant donné qu'il s'agit de la première année complète de fonctionnement, le comparatif avec les 4 mois de fonctionnement en 2022 ne présente pas d'intérêt.

Sur la période scolaire et extrascolaire allant de septembre 2022 à août 2023, le nombre de repas servis dans les cantines de la commune est de 68 261 :

▲ **Cantine scolaire : 43 901 repas**

▲ **Cantine la Ruche : 24 360 repas**

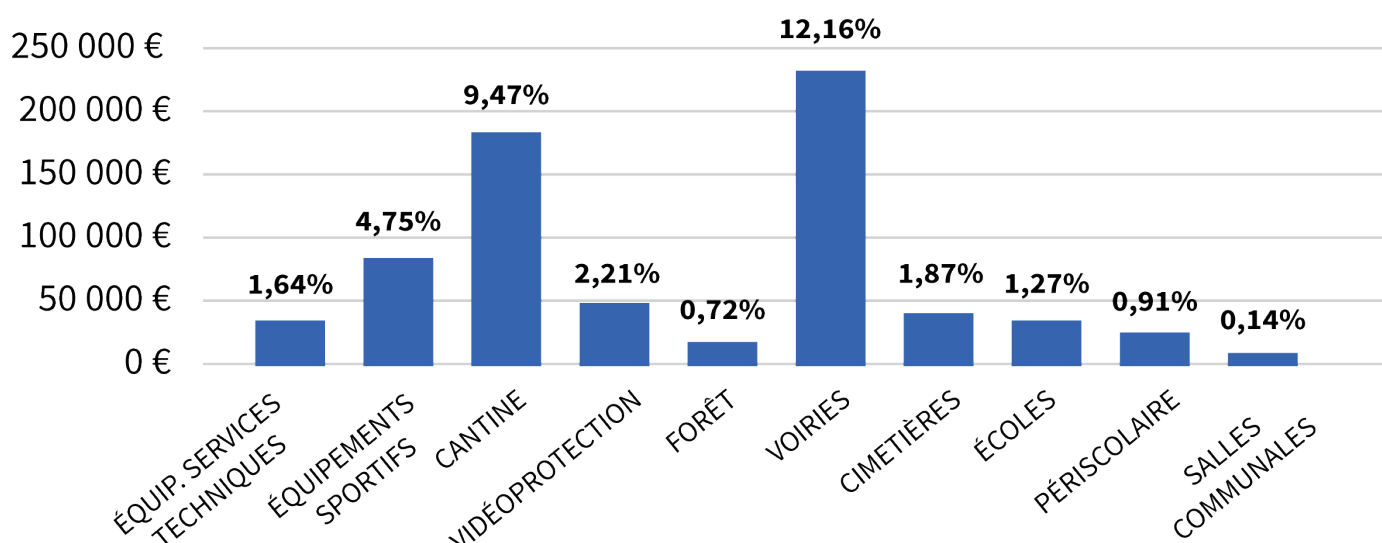
Nombre de repas (du 09/2022 à 08/2023)



% par rapport aux dépenses réelles d'investissement 2023

Les dépenses d'investissement pour des **voiries communales** représentent la plus forte dépense puisqu'à hauteur de 236 000€, elles représentent 12.16% des dépenses réelles d'investissement de l'année 2023. Ajoutées aux 323 168€ des dépenses d'entretien des voiries, le budget total réalisé s'élève à 559 168 € soit 7.43% du budget réel de la commune.

À ce montant, on peut ajouter la dépense de 42 907 € pour la vidéoprotection installée pour sécuriser la trémie de la VR52.

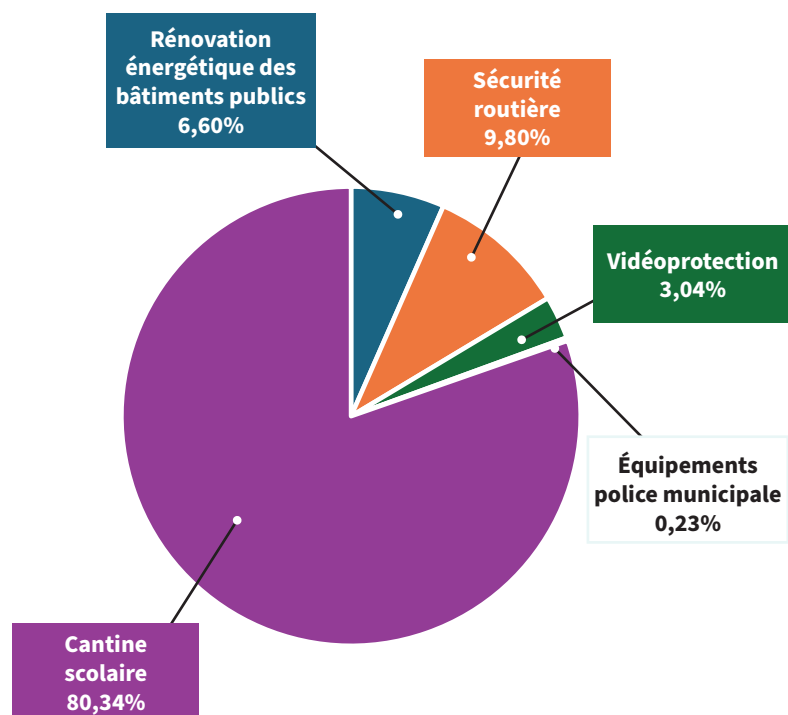




Les dépenses relatives à la rénovation énergétique des bâtiments publics et en particulier le remplacement de l'éclairage par des LED s'élèvent en 2023 à 227 570€ soit 11.73% des dépenses réelles d'investissement. Une subvention de 63 807€ nous permet d'alléger la dépense.

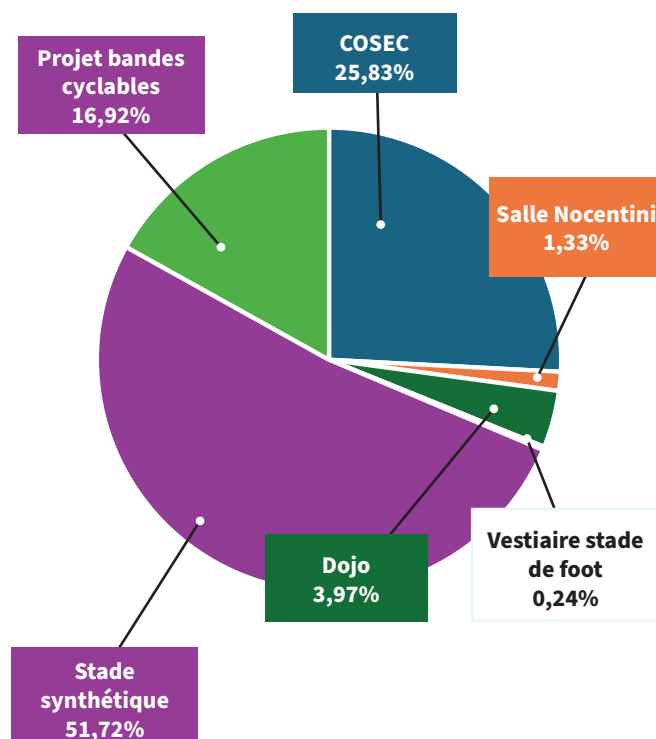
Les dépenses pour les équipements sportifs de la commune s'élèvent à 92 182€ en 2023 et représentent 4.75% des dépenses réelles d'investissement.

Subventions encaissées en 2023



309 462 €

Dépenses équipements sportifs



92 182 €

ÉVÈNEMENTS ET CÉRÉMONIES

VOEUX À LA POPULATION

Samedi 06 janvier 2024, Monsieur le Maire a présenté ses vœux à la population et aux acteurs majeurs de la commune.

C'est samedi 06 janvier 2024 que Monsieur le Maire a présenté ses vœux à la population et aux acteurs majeurs de la commune. Monsieur Bernard ROETTGER, Adjoint au Maire, a introduit la cérémonie, en retraçant succinctement tous les projets entrepris par la ville ces dernières années. Il a rappelé à cette occasion, que dans la continuité du précédent mandat et selon les engagements pris, **il n'y a pas eu en 2023 d'augmentation de la fiscalité, soit 18 ans sans augmenter les taux des taxes communales.**



Malgré un début de mandat marqué par le COVID et ses restrictions, et une année 2022 compliquée, les actions et les réalisations ont été nombreuses.

Comme l'inauguration de la cantine en 2022, les nouveaux projets éducatifs et pédagogiques, l'inauguration du tunnel de la VR52 et bien d'autres que l'on retrouve dans nos différents bulletins. Il a tenu à remercier les services de la ville, et tous les collaborateurs qui ont permis leurs aboutissements.

Enfin, c'est devant une assemblée d'élus, de personnalités de Moselle et de Meurthe et Moselle et d'administrés, venus en très grand nombre au sein de la salle André Malraux que Monsieur le Maire a pris la suite de la cérémonie, et a eu l'immense plaisir d'adresser un discours éloquent à travers lequel il a exposé un bilan des situations actuelles économiques, financières, humaines, politiques, environnementales et sociales.

Pour finir, il a tenu à présenter brièvement les nouveaux projets engagés sur les prochaines années.

VOEUX AU PERSONNEL



Comme chaque année, Monsieur le Maire, Yves MULLER, la Directrice Générale des Services, Madame Fanny ALEXANDRE, et la Directrice Générale Adjointe, Madame Karine WALLERICH, ont adressé leurs vœux aux agents et aux Elus de la ville.

Ils ont profité de cette occasion, pour remercier sincèrement les services de la ville, pour tout le travail accompli tout au long de l'année passée. Mais également pour honorer les nouveaux agents, les retraités, les médaillés ou tout simplement ceux qui ont marqué cette année écoulée.

FESTIVITÉS DE NOËL

Guy BEAUJEAN
Fêtes, cérémonies, protocole et
développement touristique



Inauguration Route des Lanternes



Route des Lanternes



Parade de Noël



TRAVAUX

PLU

La révision du plan local d'urbanisme de notre commune avance.

Le PADD (projet d'aménagement et de développement durable) définit les orientations d'aménagement et de programmation sur la ville.

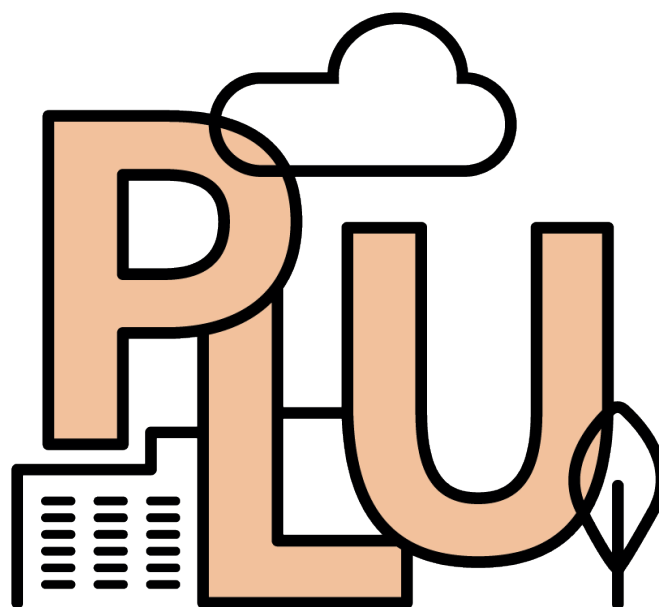
Il a été présenté au conseil municipal le 30 novembre dernier.

Les prochaines étapes :

Grâce au travail commun entre nos partenaires et l'équipe municipale, six grands axes pour les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) sont en cours d'élaboration.

À l'issue de ce travail de réflexion, nous serons en mesure de définir un règlement d'urbanisme en accord avec les axes définis au préalable.

Ce projet se construit avec vous, tous les documents ainsi qu'un registre à pages numérotées non mobiles (pour recueillir vos observations), sont à votre disposition en mairie.



RÉOUVERTURE DE LA RUE DE LA BARGE

La rue de la Barge est désormais ouverte à la circulation. Les travaux ont permis l'ajout de ralentisseurs, un changement de sens de circulation et le passage d'une portion de la rue en Zone 30 afin de garantir la sécurité et le confort des riverains.

À noter : La portion de route depuis le carrefour devant l'hôpital est en sens unique jusqu'à l'intersection avec la rue Albert Schweitzer.

Il est prévu dans les prochains mois d'engager **des travaux de réfection de la chaussée et la création de places de stationnement** entre le n°2 et le n°10.

En parallèle des travaux opérés par la commune, le syndicat d'assainissement de la Barge a entamé la rénovation du système d'évacuation des eaux usées (côté RD 112F).

Les parcelles seront bientôt commercialisées.



TERRAIN DE FOOT SYNTHÉTIQUE

François MEOCCI
Projet de ville,
urbanisme et travaux



Les travaux de rénovation du terrain synthétique démarreront en mai pour une réception avant la rentrée scolaire.

Le nouvel équipement, un terrain synthétique de 22 000 brins du m² et son remplissage de sable ont été choisis en lien avec les dirigeants du club de foot afin de répondre au mieux à leur besoin.

Des projecteurs à LED ont d'ores et déjà remplacé les anciens éclairages, avec le changement de l'ensemble des luminaires du club, cela permettra une diminution de moitié de la consommation totale d'électricité.

Le nouveau Club House a été inauguré le 16 mars pour préparer une reprise de saison optimale !

TRAVAUX PLACE PIERRE MENDÈS FRANCE

La météo a nécessité des adaptations dans le planning pour maintenir l'avancée des travaux.

Malgré les intempéries, les premières évolutions sont notables :

- ▶ Le terrain de boule est prêt, installé entre deux rangées d'arbres.
- ▶ L'espace fitness a été végétalisé et arboré afin de créer de petits îlots plus confidentiels.
- ▶ Le chemin qui connectera les espaces est en cours de finalisation.
- ▶ La fontaine d'eau potable est installée à l'entrée du futur espace de jeux.
- ▶ Les sols en béton des terrains existants vont être décaissés prochainement.
- ▶ L'aire de jeu, les appareils de fitness, les tables et bancs seront installés durant l'été.

Les dernières étapes seront l'engazonnage de la zone et l'accessibilité grâce au déplacement des arrêts de bus et à la création de places de stationnement.



TRAVAUX RUE DE LA VALLÉE



Reprise des travaux opérés par le SIEGVO sur le réseau d'eau potable entre la rue de Tessin et Bronvaux.

Les travaux comprennent le changement d'1,7 km de conduite d'eau potable et la rénovation de 171 branchements de maisons.

Une fois ces travaux terminés, la commune interviendra pour améliorer la sécurisation de la rue de la Vallée et, vers la fin du mois de septembre, le Département de la Moselle entamera la réfection de la chaussée.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

LES ACTIONS DE FIN D'ANNÉE 2023

501st Legion French Garrison

Le CCAS de la commune a effectué une récolte de peluches en partenariat avec l'association 501st Legion French Garrison qui œuvre auprès des enfants hospitalisés.

Un grand merci à toute l'équipe pour leur investissement.



Collecte Solidaire

Le C.C.A.S. a voulu soutenir ceux qui œuvraient auprès des plus démunis en organisant une collecte de denrées alimentaires en faveur des Restos du Cœur **environ 80 kg ont été récoltés pour notre antenne locale ainsi que 37 boîtes bonheur en faveur du Secours Populaire.**

Nous tenons à remercier les généreux donateurs.

Goûter de Saint Nicolas



Le mardi 5 décembre le Saint Nicolas a rendu visite et gâté nos seniors lors de leur goûter.

Un grand merci aux bénévoles qui prennent soin d'eux durant ces moments conviviaux et de partage.

Collecte de jouets Santa Muerte



Pour la deuxième année le père Noël et ses lutins de l'association Santa Muerte, bikers de notre localité, ont déposé **une centaine de cadeaux**, suite à leur collecte «Toy Run» pour gâter les enfants des familles en difficultés. Accompagnés de leurs parents, les enfants sont repartis émerveillés et chargés de cadeaux. Le CCAS et la municipalité remercient l'association pour cette initiative.



Marché de Noël CCAS

Le CCAS en partenariat avec la CLCV a organisé son premier marché de Noël les 2 et 3 décembre derniers.

Une trentaine d'exposants ont répondu présents et proposé une variété de produits locaux et d'articles faits main. **Avec une affluence d'environ 1000 visiteurs**, ceux-ci ont pu se faire plaisir et réaliser leurs achats pour les fêtes de fin d'année.

Rendez-vous l'année prochaine...



REMISE DE CHÈQUE OCTOBRE ROSE

Virginie
FOURNIER
Logement et
commerce



Octobre Rose est le mois dédié à l'information et la sensibilisation sur le dépistage et la prévention du cancer du sein avec l'organisation de manifestations sportives et de récolte de dons.

La Ville de Marange-Silvange fait de la santé de ses administrés une priorité et soutient les associations œuvrant dans le dépistage et la prévention de cette maladie.



**Et n'oubliez pas :
mangez, bougez et
faites-vous dépister !**

Les initiatives de sensibilisation et la mise à disposition d'outils de prévention sont plus que précieuses pour un dépistage précoce.

Grâce à vous, par votre solidarité, vos dons, nous avons le plaisir aujourd'hui de remettre au CRDC **un chèque d'un montant de 3 556 euros.**

Dans le cadre d'Octobre Rose, comme chaque année vous avez été nombreux à vous rassembler et à contribuer à cette cause.

Vous avez offert de votre temps et de votre énergie. Merci à tous les acteurs, aux CMJ, commerçants et associations comme le Club Marangeois d'Histoire Locale pour leur proposition de circuit pédestre, à MS Photos pour leur soutien et Emilie FERRI de FANKA DANCE pour son activité Zumba et la CLCV.

Un grand merci également à tous les commerçants qui ont contribué à la mise en place de la tombola grâce à leurs dons et qui se sont investis dans la vente d'articles rose.

REPAS DES SENIORS

Comme chaque année c'est avec grand plaisir que se sont retrouvés les participants pour le traditionnel repas des seniors.

Monsieur le Maire, les élus, les agents de la municipalité, les bénévoles et membres du CCAS ont été heureux d'être présents en ces deux dimanches festifs.

Un grand merci pour ce moment convivial partagé !



MARCHÉ DE PRODUCTEURS

Chaque mercredi matin depuis le 3 avril dernier, l'esplanade Marie et Mathias (au dessus de la VR52) s'anime autour d'un marché de producteurs locaux.

Chaque semaine, les commerçants proposent un large panel de produits : fruits et légumes, fromages, miel, charcuterie, viande, pain, traiteur, huiles, épices, herbes médicinales, etc...



Notre volonté est de proposer des produits locaux, bio et de circuits courts.

Le marché est ouvert aux visiteurs de 8 h à 13 h.

CADRE DE VIE

LES FÈVES

Cette année la ville a hésité à renouer avec les traditionnelles graines de fève blanches ou noires mais finalement a décidé d'y cacher des fèves à l'effigie des monuments de la ville.



Elle a en effet proposé aux boulangeries de Marange-Silvange des fèves à l'effigie de nos monuments. La boulangerie Gilson a accueilli avec enthousiasme cette proposition.

Vous avez ainsi pu découvrir cette année, 6 monuments de la ville :

le calvaire, le grand lavoir, la mairie, la porte des Lépreux, l'église Saint Clément, la Chapelle des Vignes.

1200 fèves ont ainsi été commandées, livrées et offertes à la boulangerie.



Plus de **767 galettes ont été dégustées et 415 fèves ont été vendues** aux habitants marangeois-silvangeois. Il s'agissait de mettre en avant notre belle commune et ses monuments au travers de cette action originale, tout en alliant les plaisirs du palais, ce qui est plutôt très agréable !

ATELIERS BIEN-ÊTRE 0 DÉCHET(S)



En hommage à la journée internationale du droit des femmes, une activité dédiée au soin du corps et au bien être avait été proposée.

En collaboration avec l'atelier 17.91, les participantes au complet et ravies, ont pu concocter des pains gommants pour le visage, le corps et les pieds et également coudre une lingette démaquillante en choisissant des tissus fournis par Emmaüs.

Les recettes seront facilement réalisables chez soi puisqu'elles utilisent des produits classiques et naturels que nous pouvons tous avoir dans nos placards : **gros sel, citron, bicarbonate, sucre, miel.**

Suite aux animations couture 0 déchet proposées depuis 2022 et en réponse à la demande des participants, des cours réguliers ont lieu à la ruche les lundis soirs, tous les 15 jours.

Au vu de vos demandes et de votre motivation à apprendre à faire soi-même des objets simples, nous avons décidé de continuer à vous proposer des activités ponctuelles au cours de l'année. Audrey, notre sympathique intervenante vous a proposé la fabrication d'une pochette à couverts. Comme à l'accoutumée, les participantes ont pu repartir ravies avec leur objet fabriqué.



ANIMATION ÉCOUTE DES RAPACES NOCTURNES

Courant mars, une animation nocturne a été proposée par Jean Yves SCHNEIDER, **bénévole à la Ligue pour la Protection des Oiseaux**. Il s'agissait de faire entendre aux participants les chants de rapaces nocturnes à l'orée des bois de Silvange. Le milieu est propice à la présence de la chouette hulotte, de la chevêche d'Athéna et du hibou moyen-duc. Malgré les règles à respecter : pas de bruit, pas de couleurs vives, pas de lumière, et la nature étant reine, ces espèces ont décidé de ne pas chanter ce soir là. Certains ont malgré tout pu être écoutés. Alors rendez-vous lors d'une prochaine animation !



Depuis quelques années, le partenariat entre la commune de Marange-Silvange et la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) de Moselle s'amplifie.

L'intérêt de réaliser de tels inventaires est évidemment de savoir quelles espèces d'oiseaux vivent sur le territoire communal et de suivre leurs évolutions.

Ne protégeant que ce qu'on connaît, il nous a paru important de détailler une partie des oiseaux présents afin que chacun puisse les identifier lors de sorties en plein air.

En connaissant ces espèces, il est plus aisé de changer certains comportements destructeurs pour la faune, comme la taille d'arbustes en période de reproduction, l'épandage de produits toxiques ou l'utilisation excessive de la tondeuse à gazon par exemple.



36 de ces espèces vont être présentées sur 4 panneaux pédagogiques qui seront mis en place au cours de cette année.

Des élèves de l'école Félix Midy, encadrés par leurs enseignantes, vont contribuer à leur réalisation. Le choix des espèces qui seront présentées a été fait en collaboration entre la Ville et les ornithologues de la LPO. Des oiseaux connus comme la Mésange charbonnière ou l'Etourneau sansonnet en côtoieront d'autres moins connus comme la Pie-grièche écorcheur ou la Linotte mélodieuse. 9 oiseaux par site seront décrits sur chaque panneau. Il sera possible d'écouter leurs chants au moyen de QR Codes en évitant de déranger les espèces présentes par un son trop fort ou diffusé en pleine période de reproduction.

2024 verra aussi la présentation de 2 conférences destinées au grand public : une sur les libellules et une sur les rapaces nocturnes d'Europe, ainsi qu'une sortie nocturne pour tenter d'écouter dans le milieu naturel certaines espèces de chouettes et de hiboux. Pour cette promenade qui commencera au crépuscule, un habillement adapté, un comportement le plus silencieux possible et l'absence de lumière devraient nous permettre au minimum d'écouter certains chants nuptiaux.

Jean Yves SCHNEIDER

L'ÉCOLE INCLUSIVE À MARANGE-SILVANGE

Le Collège Les Gaudinettes a reçu dans ses locaux M. Richard LAGANIER, Recteur d'Académie accompagné de M. Grégory PREMONT, Directeur Académique de la Moselle ainsi que les différents acteurs de l'école inclusive, lundi 19 février. Étaient présents à leurs côtés, les différents acteurs de l'IME de Pierrevillers, ainsi que le président de l'APEIVO, M. Jean-Claude JACOBY. La Municipalité était représentée par M. Yves MULLER, Maire de Marange-Silvange et Mme Marie-Claire SPANIER, Adjointe à l'Education et la Jeunesse. Madame ATHIMNI, Principale du Collège accompagnée de son équipe a été l'hôte et la guide de ces personnalités.



Pour la 3ème année consécutive, le Collège accueille un dispositif d'inclusion nommé «IME Hors les murs» où 15 jeunes de l'IME de Pierrevillers, leurs éducateurs et leur enseignant sont accueillis.

Cette opération a vu le jour **sous l'impulsion du Président de l'APEIVO, qui a pris l'initiative de proposer à Madame LETZELTER, Principale du collège à l'époque, d'accueillir quelques jeunes de l'IME de Pierrevillers au sein du Collège.**

L'un des objectifs est de permettre une meilleure intégration des jeunes de l'IME mais aussi que les regards changent autour d'eux. Ce système est plutôt bénéfique et les effets déjà visibles, tant auprès des jeunes de l'IME qui sont inclus dans certaines classes pour des matières spécifiques qu'auprès des collégiens qui ont envie de partager des moments privilégiés avec leurs camarades.

En dehors du Collège, il était une évidence pour la Municipalité de permettre aux jeunes du dispositif «IME Hors les Murs» de fréquenter le service de restauration au même titre que les autres collégiens, permettant ainsi la continuité du projet pédagogique d'inclusion.

Nous espérons maintenant que, comme le dispositif ULIS déjà en place depuis plusieurs années à l'école élémentaire La Rousse, ces actions d'inclusion perdurent et évoluent encore.

COLLECTE RESTOS DU COEUR

Cette année, les CMJ ont désiré reprendre leur collecte pour les restos du cœur dans les écoles élémentaires, au mois de février.

Pour cela, ils ont travaillé sur la nouvelle campagne de communication, pour laquelle ils ont donné leurs idées de conception du flyer. La collecte a été fructueuse et l'Association des restos du cœur de Marange-Silvange a remercié chaleureusement tous les Conseillers Municipaux Jeunes, les écoles et les généreux donateurs. Cette action était la bienvenue et précieuse étant donné le contexte particulièrement difficile de baisse des dotations nationales.

Les jeunes du CMJ ne se sont pas arrêtés là. Ils ont aussi été nombreux à répondre présents en tant que bénévoles lors de la collecte Nationale, qui s'est déroulée le samedi 2 mars, au centre commercial Auchan, où ont été récoltées 2 300kg de denrées.



Nous pouvons être fiers de nos jeunes citoyens qui s'impliquent dans de telles actions et remercier leurs parents qui les accompagnent.

EN FÉVRIER, LE MOIS DES FESTIVITÉS

Marie-Claire SPANIER
Education et jeunesse



LA CHANDELEUR :

Les enfants du Périscolaire aidés par l'équipe d'animation ont confectionné et mangé des crêpes en toute convivialité avec M. le Maire et son Adjointe chargée de l'Education et de la Jeunesse.



LE CARNAVAL :

Adultes et enfants se sont déguisés pour fêter le Carnaval en dansant lors d'une boum improvisée puisque la météo n'était pas propice pour défiler.

LE CENTRE AÉRÉ ET SES ACTIVITÉS D'HIVER :

Nous avons accueilli 72 enfants durant le centre de loisirs.

■ La première semaine avait pour thème « Hiver à la montagne ». Les principales activités étaient : une sortie au Snow Hall, des activités manuelles, des grands jeux ainsi qu'une boum.

■ La deuxième semaine était sur le thème « Tête dans les étoiles » avec des activités sur la découverte de l'espace, la création de fusées et une sortie au BLOCK 39 ainsi que la fameuse boum de fin de centre.





Régis MENSLE

Patrimoine, bâtiments publics, gestion des milieux
aquatiques, prévention des inondations
et communication

LA COLLECTE DE DONS

En partenariat, avec la fondation du patrimoine, cette campagne d'appel aux dons se poursuit pour la restauration de nos deux lavoirs (Grand Lavoir et Lavoir de la Cheneau).

Pour le moment, c'est près de 6 000€ qui ont été collectés et 3 000€ par le club «Mécènes du Patrimoine de Moselle» de la fondation du patrimoine.

Les premiers travaux vont débuter le mois prochain par la remise à neuf de la toiture du Grand Lavoir, se poursuivront les travaux de nettoyage et reprise des façades intérieures et extérieures et aussi l'étanchéité des bassins, et enfin, une mise en valeur par un éclairage Led.

Un grand merci aux entreprises et particuliers qui ont déjà fait un don. Continuez à verser pour préserver le patrimoine de votre commune. Pour rappel, vos dons vous octroient une réduction d'impôts de 66% pour un particulier et 60% pour une entreprise.



LA CHAPELLE DES VIGNES, ENFIN...

La Chapelle des vignes, a été érigée en 1875, au cœur du vignoble, sur le ban de notre commune, par Jean-Pierre HACQUARD et son épouse Victoire THOMAS, habitants du village, en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes.

En 1964, elle a été surmontée d'un clocher, qui est une copie en miniature de celui de l'Eglise, réalisé par Henri DEUTSCH.

Après plusieurs années de recherche, aucun propriétaire n'a été retrouvé.

La ville a donc engagé une procédure d'acquisition de bien vacant sans maître, selon les articles du code général de la Propriété des Personnes Publiques définissant les biens considérés comme n'ayant pas de maître et précisant les modalités et procédures d'acquisition de ces biens, la loi concernant la collecte de la taxe foncière et aussi l'article du code civil.

Vu l'avis favorable, lors du conseil municipal du 29 février 2024, la commune incorpore ce bien dans le domaine privé communal par un arrêté municipal. Bien entendu, la ville s'engage à ne pas modifier la destination de ce bien et de ne pas le céder durant les trente années à venir.

L'objectif est surtout de pouvoir engager des travaux de restauration et de mise en valeur de cette Chapelle des vignes, icône de notre commune, comme nous le faisons actuellement avec la restauration des Lavoirs par le biais d'une convention avec la fondation du Patrimoine.



CONCERT DU NOUVEL AN

Paul LINDEN
Démocratie participative
et promotion européenne



Après une interruption de trois ans pour cause de Covid et de problèmes techniques, L'harmonie «La Renaissance» de Marange-Silvange en partenariat avec la mairie a renoué avec le traditionnel concert du Nouvel An.



Les services techniques de la municipalité ont à cette occasion redoublé d'efforts et d'imagination pour transformer le COSEC en véritable salle de concert, donnant ainsi l'occasion à «La Renaissance» et à l'invité du jour, l'Harmonie municipale de Mondorf-les-Bains de donner le meilleur d'eux-mêmes en présence de nombreuses personnalités dont :

- ◆ Monsieur Belkhir BELHADDAD, Député de la Moselle,
- ◆ Monsieur Salvatore COSCARELLA, Président de Synergie, communauté d'agglomération de Saint-Avold,
- ◆ Monsieur Erwin BRUM, Maire honoraire,
- ◆ Monsieur Yves MULLER, Maire de Marange-Silvange,
- ◆ Monsieur Frédéric WROBEL, Premier Adjoint au Maire de Bronvaux.

Plusieurs temps forts sont à relever au cours de la soirée :

- ◆ L'interprétation par la Renaissance sous la direction de Monsieur Arnaud DAUBER, d'un arrangement de la chanson du groupe Queen «The Show Must Go On» en hommage à Jean-Claude AUBERTIN, ancien président de l'harmonie locale et ancien conseiller municipal, disparu trop tôt.
- ◆ La prestation de très grande qualité de l'harmonie invitée, sous la direction de Monsieur Olivier Gravier, avec en point d'orgue le solo de trombone de Monsieur Alexandre Faure titulaire de l'orchestre de la Suisse romande.

Une soirée qui a ravi tous les spectateurs comme en témoigne la «Standing Ovation» finale.



La soirée s'est achevée pour l'Harmonie «La Renaissance» par un moment d'échanges et de convivialité avec les hôtes du jour autour de quelques agapes à l'espace François Mitterrand de la mairie.

LABEL VILLE SPORTIVE GRAND-EST 2024-2028

La Ville a été récompensée par le label Ville Sportive Grand Est 2024-2028 par le (CROS) Comité Régional Olympique et Sportif Grand Est.



Ce label récompense les communes de moins de 20 000 habitants qui s'investissent dans une politique associative et sportive.

Les critères d'obtention tiennent compte de l'engagement de la commune envers la vie associative locale et ses clubs, ainsi que la mise à disposition des équipements, afin de faciliter l'accès des activités physiques au plus grand nombre mais également du soutien de la Ville aux clubs et associations, financièrement par exemple.

A travers cette récompense, c'est également la qualité des associations de la ville qui est mise en avant, la qualité d'encadrement, l'engagement dans la formation et l'accueil de tous les publics, le dynamisme, la participation à la vie locale et l'implication lors des animations municipales.

Le dossier de candidature avait été présenté et défendu en juillet devant la commission d'évaluation par Jérôme HECQUET, Conseiller Municipal délégué en charge des sports et Bernard ROETTGER, Adjoint en charge des associations.

Le samedi 16 décembre 2023, M. Le Maire, Yves MULLER et Jérôme HECQUET, se sont rendus à la maison régionale des sports de Tomblaine afin de récupérer la première plaque, cette dernière a été installée à l'une des entrées de la ville.



INAUGURATION DU CLUB HOUSE

Le samedi 16 mars 2024 a été inauguré le club house du stade Roger Berthel.

Nombreux avaient connu ce bâtiment comme ancien vestiaire de l'ES Marange, mais c'est maintenant devenu un superbe outil de travail, un lieu de convivialité dans lequel nos licenciés du club de football vont pouvoir se retrouver pour tenir des réunions, des permanences, partager des instants de vie.

C'est en présence d'anciens présidents du club, du député Belkhir BELHADDAD, des conseillers départementaux du canton de Rombas et d'élus de la ville et des villes alentours que M. Le Maire a coupé le ruban avec les élus du conseil municipal des jeunes.

Cette cérémonie a permis de saluer le remarquable travail des services techniques de la ville qui ont œuvré pour faire de ce lieu, un espace agréable et fonctionnel pour les 380 licenciés (record du club).

A cette occasion encore, M. Le Maire a réaffirmé tout l'engagement de la ville auprès des associations et des associations sportives saluant l'investissement des cadres techniques auprès des équipes engagées et notamment vers les plus jeunes catégories.

Fin mai seront menés les travaux de réfection du terrain synthétique, à suivre...



PANNEAUX INCIVILITÉS

Jérôme
HECQUET
Sports



À l'initiative de Jérôme HECQUET, Conseiller Municipal délégué aux sports et de Gabriel, coach des U11 à l'US Silvanget, Marie-Claire SPANIER, Adjointe au Maire a réuni les Conseillers Municipaux Jeunes.



Tous ensemble, ils se sont exprimés sur les incivilités qu'ils rencontrent sur les terrains de sport, dans les salles de sport. Les jeunes ont évoqué les situations qu'ils avaient tous vécues à un moment ou un autre, et ont évoqué le ras le bol qu'ils éprouvaient, jusqu'à un désir de ne plus jouer.

Jouer ! C'est bien ce mot qui est revenu dans les discussions. Faire du sport, jouer au ballon, jouer avec les copains. Le petit groupe de travail a décidé de dire **STOP !**

Stop aux comportements déviants. Stop aux insultes.

T'es Nul !
Y'a Faute !
Tu ne sais pas jouer !
Arbitre, Ouvre les yeux !
Tu veux une baffe ?

STOP !



Leur travail a donné naissance à un panneau, qui sera affiché dans tous les lieux de pratique sportive, cela doit devenir une référence et inciter à une prise de conscience collective.

Yves MULLER et Jérôme

HECQUET ont rencontré les jeunes et leur ont dit combien ils étaient fiers d'eux, d'oser se mettre debout et d'affirmer leurs opinions. Le panneau des incivilités a été dévoilé aux acteurs du sport, aux dirigeants des clubs sportifs et aux élus lors de l'inauguration du Club House du stade de football le 16 mars 2024.

À cette occasion, Mélinda GOMES, Julie VALENTE, Louis LOUVET et Samy KOUIDRI ZOURGUI, 4 membres du CMJ très impliqués dans ce dossier, se sont vu remettre un diplôme et le plateau fédéral de la Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif des mains de Gérard LEJEALLE, Président du Comité 57.

VIE CULTURELLE

MANIFESTATION 2ÈME SEMESTRE 2023

La municipalité a un programme culturel riche et varié tout au long de l'année : théâtre, concert, exposition, sorties culturelles... Le service culturel a organisé, durant le second semestre 2023, son salon du livre, deux concerts, une exposition de peinture, un spectacle de Noël.

Les Feuilles Marangeois

Septembre 2023 : 1^{er} salon du livre

Cette journée a été ponctuée de plusieurs animations : spectacle pour enfants, défilé des personnages de Star Wars, exposition du Club Photos et du Club d'Histoire Locale, concours d'écriture pour les auteurs et les enfants des classes de CM1/CM2, des écoles élémentaires, conférence, calligraphie, restauration... un public de 300 personnes est venu à la rencontre des 39 auteurs. Une belle réussite.



La Soupe à la Sorcière



Octobre 2023 : La salle de Ternel a accueilli une cinquantaine d'enfants qui ont assisté au spectacle Halloween « La soupe à la sorcière » offert conjointement par la municipalité et la bibliothèque.

Marie Sambora

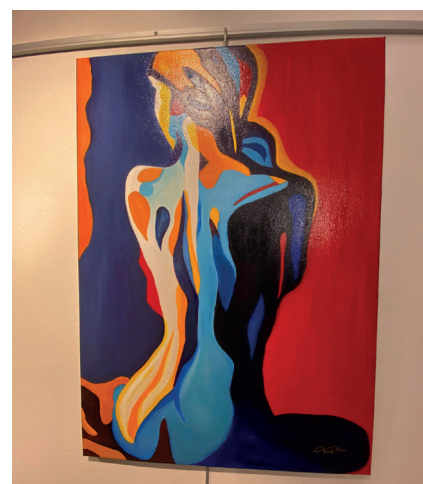


Novembre 2023 : Un concert musical produit par Marie Sambora. Un public nombreux était présent et entonnait avec les artistes les chansons d'Edith Piaf. Un brin nostalgique avec un réel plaisir.

L'art de l'Imperfection



Novembre 2023 : Une exposition de peinture magnifique « L'art de l'Imperfection » a rassemblé un nombre important de visiteurs qui furent conquis par ces productions. On a pu découvrir et admirer les tableaux des artistes Anne KRAFF et Rachel PAGANI (toutes deux résidentes dans notre municipalité) et Gérard FANGILLE habitant de Rombas.



Spectacle de Noël

Décembre 2023 : La Ville a offert un spectacle show de Noël à tous les élèves des écoles maternelles et élémentaires. Une représentation de spectacle féérique : décors, chants, lumières, tous les ingrédients étaient rassemblés pour mettre des étoiles dans les yeux des enfants.



Yvette WITZ
Vie culturelle
et bibliothèque



Nuances de Femmes

Mars 2024 : Le vernissage de l'exposition photos «Nuances de femmes... de l'ombre à la lumière» a sensibilisé un grand public à ce problème de société : la précarité des femmes.

De très nombreuses photographies de femmes qui, malgré les obstacles et les épreuves traversées, sourient à la vie et se battent en vue d'un avenir meilleur.

Café Littéraire Jacques Brel

Février 2024 : Le service culturel a réitéré en invitant la troupe de théâtre, Nihilo Nihil, en présentant un Café Littéraire dont le thème était Jacques BREL. Le public fut une fois de plus nombreux et conquis par la qualité de la troupe.





LA VITESSE, UN FLÉAU PERSISTANT QU'IL FAUT STOPPER

Sécurisation rue des Pionniers

Malheureusement, les contrôles de vitesse successifs et une présence plus importante de nos agents de la Police Municipale n'auront pas suffi à garantir la sécurité attendue des riverains de la rue des Pionniers.

Ces derniers temps, plusieurs graves infractions au code de la route ont été commises par des individus passionnés de vitesse et de sensations fortes, et pour certains, coutumiers à prendre le volant en ayant consommé de l'alcool ou autres substances illicites...

Des chauffards qui mettent leur vie en danger mais également celle des autres et qui occasionnent de gros dégâts. Un projet de sécurisation et d'aménagement de la rue des Pionniers est à l'étude.

Malgré plusieurs demandes et sollicitations, nous sommes toujours dans l'attente d'un avis favorable de la préfecture pour l'installation d'un radar fixe.

Dans l'attente, nous avons pu prendre des mesures immédiates afin de ralentir la vitesse sur cette route.

Une zone 30km/h a été créée avec la pose de 2 jeux de coussins berlinois.

Afin de protéger les habitations, des plots de sécurité ont été posés dans le virage.



Sécurisation rue de la Vallée



Autre grand axe de circulation, la rue de la Vallée n'échappe pas aux incivilités et comportements inadmissibles des chauffards qui empruntent cette route.

Comme pour la rue des Pionniers, nous avons effectué une demande à la préfecture pour l'installation d'un radar fixe. Une étude de sécurisation de la rue de la Vallée a été menée par le cabinet ACERE. Les travaux devraient commencer dans les prochaines semaines.

Ces travaux partiront du rond-point du Lidl pour aller jusqu'à Ternel. Avec entre autre, la réfection et mise en place de plateau surélevé, de feux de régulation à plusieurs carrefours et d'écluses avec des places de stationnement.

Pour les deux premiers mois de l'année, la police municipale a dressé 11 contraventions pour des excès de vitesse mesurés jusqu'à 80km/h.

L'ACTU, EN BREF

Visite Rémy Dick



Vendredi 9 février 2024, M. Rémy DICK, vice-président du Conseil départemental de la Moselle délégué à la culture est venu visiter la bibliothèque de Marange-Silvange accompagné de Mme Karin ESSE, Directrice de la Lecture Publique et des Bibliothèques ainsi que Mme Donata LOPEZ, cheffe du service territorial Metz Orne. Reçus par M. le Maire et Mme Yvette WITZ, Conseillère Municipale déléguée en charge de la Vie Culturelle et de la Bibliothèque, cette rencontre a mis en exergue le rôle essentiel des établissements culturels ainsi que l'importance du numérique dans les nouvelles pratiques culturelles des bibliothèques.

Astuces du Jardin

Le paillage : pour protéger et nourrir le sol

En couvrant le sol avec du paillis, vous le protégez du froid et de la chaleur, cette litière favorise l'infiltration progressive de l'eau dans le sol et conserve l'humidité au pied des plantes. Vous limitez aussi la pousse des mauvaises herbes. C'est la meilleure alternative au désherbage des jardins. Des prédateurs viendront y vivre et chasseront les espèces ravageuses souvent sans votre intervention. Valoriser les déchets verts sur place, c'est limiter les déplacements en déchetterie.

Les étapes :

- Préparez les sols : retirez l'herbe, mettez un peu de compost et arrosez
- Préparez le paillis : en mélangeant : des feuilles mortes, des fleurs fanées, des petites branches mortes et tous les petits déchets verts du jardin.
- Déposez le paillis au pied des arbustes, des haies, des rosiers sur 3 à 5 centimètres de hauteur.

Visite de Monsieur Franck Leroy



Jeudi 28 mars 2024, Monsieur le Maire, accompagné de Belkhir BELHADDAD, Député de la Moselle et d'une délégation d'élus du territoire, était présent au côté de Franck LEROY, Président de la Région Grand Est lors d'une rencontre de territoire. L'occasion de visiter les infrastructures présentes sur notre territoire notamment la VR52 et l'hôpital privé Saint-François.

Concours des maisons décorées de Noël



La commune a eu à cœur depuis 2 ans de modifier le concours des maisons illuminées, en concours des maisons décorées de Noël.

Il s'agit d'encourager et de récompenser les démarches individuelles ou collectives qui permettent d'améliorer le cadre de vie des habitants et de participer à la vie de la commune. Le but est de privilégier des décorations naturelles. Vous étiez près de 30 inscrits, merci à tous d'avoir contribué à l'amélioration de notre cadre de vie. Merci également aux non inscrits qui ont ravi nos yeux.

Que sont devenus nos sapins?

Après avoir été collectés, les sapins ont été broyés afin de former des copeaux de bois qui seront utilisés par les services techniques de la ville dans les espaces verts comme compost ou paillage, pour couvrir les sols des parcs et des jardins.

Cette technique présente de nombreux avantages pour les villes puisque cela permet de réduire, de façon écologique, l'apparition des mauvaises herbes, de limiter l'évaporation de l'eau, mais aussi de favoriser le développement des micro-organismes souterrains qui permettent d'améliorer la vie des sols.



COMMERCES

C2 MARQUAGE



SIGNALISATION ROUTIÈRE

☎ 06 79 67 34 35

✉ gaetan.christophe@c2marquage.fr

MÉTALLERIE DU GRAOULY

Virginie
FOURNIER
Logement et
commerce



CRÉATIONS MÉTALLIQUES

☎ 06 42 11 21 33

✉ contact@metallerie-graoully.com

DAVID BOURCELOT



DESIGNER COSTUMIER

🌐 davidbourcelot.fr

📷 pyl-by-david_bourcelot

👤 David Bourcelot

SANDRA LB



MASSOTHÉRAPEUTE

☎ 06 31 92 24 61 (SMS)

✉ sandra_lb@outlook.fr

🌐 www.sandralb.com

📷 _sandralb_

NAILS ARTISTS



LE CLUB DES ONGLES LONGS

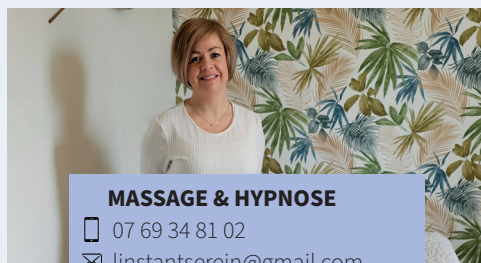
☎ 06.03.38.59.72

✉ leclubdesongleslongs@outlook.fr

📍 162 Rue de la Vallée

57535 Marange-Silvange

L'INSTANT SEREIN



MASSAGE & HYPNOSE

☎ 07 69 34 81 02

✉ linstantserein@gmail.com

🌐 linstantserein.fr

📍 6 rue des Alouettes

57535 Marange-Silvange

LA MALLE AUX TRÉSORS



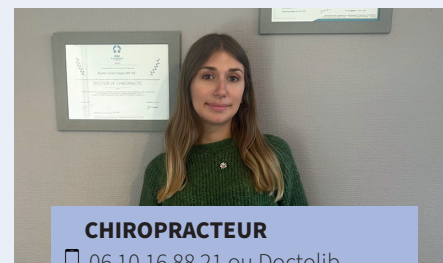
CRÉATIONS ARTISANALES

☎ 06 31 93 24 61 (SMS)

✉ lamalleauxtresors.by.s@outlook.fr

📷 lamalleauxtresors_by_s

PAULINE VAN TUE



CHIROPRACTEUR

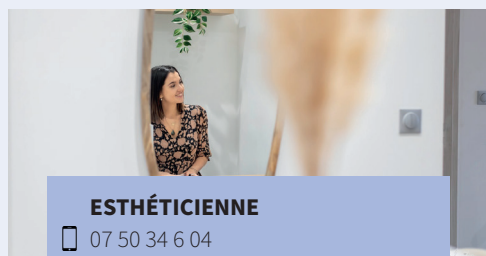
☎ 06 10 16 88 21 ou Doctolib

✉ pauline.chiropraxie@gmail.com

📍 5 rue de la République

57535 Marange-Silvange

CHANGEMENT D'ADRESSE



ESTHÉTICIENNE

☎ 07 50 34 6 04

📷 anais.hamant 📷 anais.hamant

📍 23 rue de la République

57535 Marange-Silvange

CHANGEMENT D'ADRESSE



CABINET PÉDICURE, PODOLOGUE, OSTÉOPATHE

📍 6 rue des Alouettes

1^{er} étage, entrée à l'arrière du bâtiment

EXPRESSION POLITIQUE

« TOUS UNIS »

Article non transmis.

« LE PROJET COMMUN »

La France s'est fixée, dans le cadre de la loi Climat et résilience, l'objectif d'atteindre le "zéro artificialisation nette des sols" en 2050, avec un objectif intermédiaire de réduction de moitié de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers dans les dix prochaines années, d'ici à 2031.

La loi ZAN du 20 juillet 2023 vise à renforcer l'accompagnement des élus locaux dans la mise en œuvre de la lutte contre l'artificialisation des sols et à répondre aux difficultés de mise en œuvre du ZAN sur le terrain.

Elle vient aussi, même si elle est imparfaite sur de nombreux points, valider notre profonde préoccupation face à l'urbanisation galopante et l'augmentation alarmante du trafic routier qui en découle dans notre commune.

L'urbanisation excessive que nous avons tous constaté, a nui à l'environnement et à la qualité de vie des habitants. Des espaces verts disparaissent au profit de constructions toujours plus nombreuses, entraînant une bétonisation exponentielle de notre territoire. Cette urbanisation si elle n'était pas contrainte par le bon sens législatif pouvait compromettre à terme notre cadre de vie et fragiliser l'équilibre écologique.

Parallèlement, nous assistons à une augmentation significative du trafic routier, engendrant des problèmes de circulation, de pollution et de sécurité pour les résidents. Les routes surchargées, les embouteillages fréquents et les risques d'accidents sont devenus monnaie courante. Il est impératif d'agir rapidement pour mettre en place des solutions durables afin de désengorger nos voies et de préserver la sécurité de tous.

Marange-Silvange, ne peut pas être le carrefour de tous les trafics routiers.

En tant qu'élus responsables et engagés, nous exhortons les autorités compétentes à prendre des mesures concrètes pour freiner et maîtriser le flux de véhicules qui envahit nos rues. Il est de notre devoir de protéger notre commune et ses habitants des impacts néfastes de ces phénomènes.

Nous constatons et regrettons que rien n'a été fait pour améliorer les mobilités collectives et maîtriser le volume du trafic routier à ce carrefour de la vallée de l'Orne, du plateau et du sillon Mosellan.

Il est plus que temps que les mobilités deviennent une priorité par notre intercommunalité, un réseau de transport en commun à l'échelle de notre territoire et interconnecté au réseau de Metz-Métropole est l'une des réponses (parmi d'autres) pour améliorer la sécurité de tous.

Nous resterons vigilants et mobilisés pour défendre l'intérêt général et promouvoir un développement harmonieux et durable de Marange-Silvange, dans le respect de notre environnement et de notre qualité de vie.

Pour nos agendas, les électeurs de notre ville comme ceux de l'ensemble du territoire français seront appelés aux urnes le dimanche 9 juin 2024 à l'occasion des élections européennes. Bien qu'apparaissant lointaines, les décisions prises par les députés européens ont une influence directe sur notre quotidien.

Exprimons le choix d'une Europe plus humaniste, plus fraternelle, plus protectrice pour les peuples.

En cas de doute, pensez à vérifier votre situation électorale.

Contact : leprojetcommun2020@gmail.com



**Philippe
GASPARELLA**



ÉTAT CIVIL

BONJOUR LA VIE

Février 2023

EILLER Léna née le 04/02/2023
ALLIOT Morgane née le 05/02/2023
CHEIKH Théo Laurent né le 20/02/2023
STURMER Léo né le 25/02/2023
CAMERA Lya née le 24/02/2023

Mars 2023

BIOTTI Lino né le 08/03/2023
VASINIS Luca né le 21/03/2023

Avril 2023

GUIOTH Milann né le 01/04/2023
ANLIMOU Naomi née le 07/04/2023
LAINEL Younes né le 07/04/2023

Mai 2023

CHUDALLA Lyna née le 25/05/2023

Juin 2023

AUFFRET BAYER Tailys Brigitte née le 01/06/2023
BONO Alessio né le 04/06/2023
BELKHEBAT Kaïs né le 05/06/2023
FOLNY Hayden Teva née le 20/06/2023
PIETERS MOINGS Eryne née le 21/06/2023

MARIAGE

Mai 2023

JUNG Nicolas Pascal & **KIEFFER** Cindy Dominique Joëlle le 13/05/2023
PIERRON Eric & **DI NATALE** Laetitia le 20/05/2023

Juin 2023

BOUILLET Maxime Roger Roland & **GOUTIER** Louane le 17/06/2023
KELLER Maxime Henri & **THOMASSIN** Adeline Rose Noëlle le 24/06/2023
DEBUIRE Pierre Gino Michel & **TALLET** Annaïs le 24/06/2023

Juillet 2023

BERNIER Cédric Jean Pierre & **LAMBOLEY** Cloé Mickaël Nathalie le 08/07/2023
KAUFFMANN Anouk Viviane & **CZAUDERNA** Chloé Marie le 08/07/2023
SPANIER Antoine Paul Roland & **BOURSON** Agathe le 29/07/2023

Juillet 2023

LEONARDUZZI Kyrio né le 06/07/2023
TOUATI Ayden né le 08/07/2023
RAUCH Judith née le 21/07/2023
GODFRIN Angéline Léa Adriana née le 23/07/2023

Août 2023

ROBERT Maria-Ayla Honorine Amina née le 15/08/2023
PAROLINI DE FREITAS Livio né le 25/08/2023
KUBLER Suzanne née le 29/08/2023

Septembre 2023

REIMRINGER Zoé Audrey née le 17/09/2023
GENETAY Aylin née le 23/09/2023

Octobre 2023

SCHERER Aryo né le 20/10/2023
CORTES Elric Christian Yannick né le 24/10/2023

Décembre 2023

FOURNEL Aurore Flora Crystal née le 17/12/2023
ROUILON Lucas Vincent Jean né le 21/12/2023

BAPTÊME RÉPUBLICAIN

Octobre 2023

ALLIOT Morgane le 07/10/2023

Octobre 2023

MICHELIZZA Renzo Giovanni Angelo & **AMOKRANE** Fabienne Anissa le 21/10/2023
GIROUX Joris Davis & **WEILAND** Périne Jeanne le 21/10/2023
CIARALLI Loïc Jacques Pelino & **GAY** Camille le 27/10/2023

Novembre 2023

SLIWA Ludovic & **BALTZLI** Séverine le 04/11/2023
VINCENT Nicolas Lucien & **THILL** Pauline Sarah le 04/11/2023



Rappel à tous les administrés,

Nous vous rappelons l'importance de nous informer de tout changement qui pourrait survenir dans votre situation personnelle.

Que ce soit un déménagement, un changement de numéro de téléphone ou toute autre modification, votre collaboration est essentielle pour maintenir nos dossiers à jour et vous fournir un service efficace.

N'hésitez pas à contacter la mairie au 03.87.34.61.70 ou à passer directement à l'accueil pour nous faire part de ces changements.

PACS

Janvier 2023

VIGNAUD Julien René Paul et **CLÉMENT** Urielle Johanna Céline le 11/01/2023

EDELHAUSER Bryan Joseph Armando et **HEILIG** Amandine le 26/01/2023

Avril 2023

ROMANO Nathan Alexandre & **KLAUS** Caroline Emilie le 12/04/2023

Mai 2023

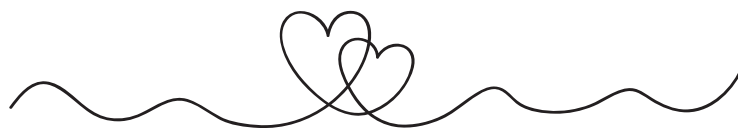
BECKER Julien & **GIACOMETTI** Laura le 03/05/2023

MARQUOT Antoine Louis Maxime & **DE SOUSA** Marianne Estelle le 24/05/2023

Juillet 2023

JACQUEMIN Brenda Marguerite Huguette & **KURTZ** Wendy le 05/07/2023

LOHMULLER Christophe Ronald Maurice & **FROELIGER** Céline le 05/07/2023



LEDUC Thibaut Xavier & **BERTEAUX** Marie Michèle le 05/07/2023

Septembre 2023

KROLIC Jadranko et **JOVANOVIC** Gordana le 11/09/2023

ALONZI Geoffrey et **BATIFOULIER** Mélanie Gabrielle Sylviane le 20/09/2023

Octobre 2023

SCHEFFER Florent Eric Roch & **JOUBERT-DENOYER** Eva le 11/10/2023

Novembre 2023

ROUZIES Arthur & **KARSZNIA** Amanda le 22/11/2023

NIMANI NGALOU Christian Kode & **WALCK** Marine Mauricette Pascale le 29/11/2023

AU REVOIR, ILS NOUS ONT QUITTÉS

Janvier 2023

LAAS André François le 21/01/2023

LEDRICH Gauthier Louis Jacques le 27/01/2023

BENKOUDA née **GÉNOT** Marguerite Georgette le 31/01/2023

Février 2023

MAGERA née **CHRISTOPH** Alice Albertine le 15/02/2023

DEUTSCH Roland Marie Pierre le 20/02/2023

BATT Francis Joseph le 24/02/2023

Mars 2023

CŒUR Christian Gilbert le 28/03/2023

Avril 2023

STEIBEL Jean-Marie Roland le 06/04/2023

KWIATKOWSKI Jean le 11/04/2023

Mai 2023

KLEIN André Joseph Christophe le 11/05/2023

BAUMGARTEN Jean le 17/05/2023

BRUM née **PIERRE** Brigitte Lucienne le 29/05/2023

Juin 2023

TASSONE Antonio le 08/06/2023

SADLER née **BOURGEOIS** France andrée le 25/06/2023

VALENTIN née **MASSON** Denise Marie Emilienne le 30/06/2023

Juillet 2023

EYLER née **BANTZEN** Marie Madeleine le 20/07/2023

Août 2023

CASA née **PASQUALONI** Marianne le 03/08/2023

GELSOMINO née **POTENZA** Leonarda Anna le 07/08/2023

DAL PONTE Henri Joseph le 13/08/2023

GLAD Hubert Gérard le 14/08/2023

TINTINGER Jean Claude le 15/08/2023

POOS Nicolas Jean le 18/08/2023

MELMER née **KLEIN** Albertine le 20/08/2023

Septembre 2023

RIGO Gaston Marcel le 07/09/2023

FABISZ née **TARANTINI** Christine Marie-Caroline Renée Odile le 17/09/2023

BELIN Christian Louis le 17/09/2023

BERNARD née **TITTOTO** Eveline Cécile le 24/09/2023

WAGNER Thibaud Emile Louis le 30/09/2023

Octobre 2023

VOLLMER Michel Albert le 12/10/2023

MARCHETTA Guiseppe Domenico le 29/10/2023

NOLD Roger Raymond le 16/10/2023

Novembre 2023

SCHÖNBERGER Olivier le 11/11/2023

SCHULTZ Jean-Claude le 19/11/2023

WILTZIUS Albin Marcel Eugène le 22/11/2023

Décembre 2023

MOINIER née **LAGRANGE** Gilberte Marie le 13/12/2023

PENNESE née **DARSCH** Marie Thérèse Catherine le 15/12/2023

FARAT Christian Eugène le 30/12/2023



PRÉSENTATION *DU NOUVEAU* PROJET DE VILLE 2024 - 2028

Juin 2024

